



N° FI/2012/70

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 novembre 2012	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2012	communautaires
		En exercice: 49
		Présents : 43
		Votants : 45

Séance du 26 novembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt six novembre deux mille douze à dix neuf heures, à la salle des fêtes de Bussy-en-Othe, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Philippe HUREAU (suppléant), Monsieur Joël LAIGNEAU (suppléant), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Michel THIAVILLE, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELI
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, suppléé par M. Joël LAIGNEAU
Monsieur Daniel HURE, suppléé par M. Philippe HUREAU
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Olivier CENDRE
Madame Eliette ITALIANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2013

N° FI/2012/70

Conseil communautaire du
26 novembre 2012

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2013

VU l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires,

CONSIDERANT que pour les Communautés de Communes comprenant une commune de plus de 3 500 habitants, un Débat d'Orientations Budgétaires doit être organisé préalablement au vote du budget primitif et doit faire l'objet d'une délibération.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

DECLARE avoir débattu des orientations budgétaires pour le budget principal pour l'année 2013.

Pour copie conforme,
Le Président,



Date de réception
par la Préfecture : 11.12.12

date de publication : 11.12.12